

No 2 6. Mrz. 62 18

s.C.41.103.2.- GE/vn

Berne, le 26 mars 1962

Monsieur Per Jacobsson

Directeur général du Fonds monétaire
internationalWashington

Monsieur le Directeur général,

Par lettre du 14 décembre 1961, vous m'avez renseigné sur le résultat des conversations qui se sont tenues à Paris en vue d'augmenter les disponibilités du Fonds monétaire international par des prêts d'un total de 6 milliards de dollars consentis par dix pays industriels.

Vous m'avez fait part du voeu exprimé à cette occasion de voir la Suisse se joindre, sous une forme appropriée, à cette action commune de soutien du Fonds.

Je vous ai fait savoir le 27 décembre 1961 que votre lettre faisait l'objet d'un examen approfondi. Cet examen a conduit à des conclusions positives. Les autorités suisses sont disposées à envisager le principe d'une participation à l'aide financière dont il s'agit. Nous pensons cependant qu'une formule de coopération autre que celle d'une participation directe à l'accord de Paris entrerait en ligne de compte pour notre pays. Il nous paraîtrait opportun de nous entretenir de la question avec vous ou avec l'un de vos collaborateurs, afin de pouvoir étudier de plus près les différentes possibilités d'une contribution suisse.



- 2 -

Je vous saurais dès lors gré de bien vouloir me dire quelle date vous conviendrait pour un tel entretien.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

Wahlen

Copie a été envoyée à:

- MM. Bourgnicht, Vice-Président de la
Confédération,
le Conseiller fédéral Schaffner
Stopper, Directeur de la Division du
commerce
- Redli, Directeur de l'Administration
féd. des finances
- Schwegler, Président de la Banque Nationale
suisse, Zurich
- MULLER, Vice-Directeur de l'Administration
féd. des finances
- Lindt, Ambassadeur de Suisse à Washington
- Soldati, Ambassadeur de Suisse à Paris.